



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 novembre 2017,



## LANCEMENT DE LA « SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE »

**26 au 31 mars 2018**

**#SESSE2018**

### **La « Semaine de l'ESS à l'École » : une semaine pour sensibiliser les élèves à l'Économie Sociale et Solidaire !**

L'OCCE, Coop FR et L'ESPER lancent l'édition 2018 de la « Semaine de l'ESS à l'École » **du 26 au 31 mars 2018**, avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Transition Écologique. Le coup d'envoi de cette opération nationale s'est tenu le vendredi 17 novembre lors du Salon européen de l'éducation.

Cette action a pour objectif de sensibiliser les élèves, de la maternelle au lycée, aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et de la citoyenneté ainsi qu'à des modes d'entreprendre collectifs.

#### **Retour sur la 1<sup>ère</sup> édition de la « Semaine de l'ESS à l'École » en 2017**

Plus d'une centaine d'actions qui ont concerné plus de 2800 élèves ont été organisées lors de l'édition 2017 sur l'ensemble du territoire national. Quelques exemples inspirants de la précédente édition :

- Conception d'un sapin 100% recyclé par l'école maternelle de Canteloube dans le Cantal,
- Réalisation d'un repas partagé par les élèves du collège Beaumarchais à Paris avec les bénévoles de l'association Le Carillon (avec et sans abris),
- Présentation des projets réalisés par les élèves du lycée Saint-Exupéry à Marseille dans le cadre du dispositif « Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'École »,
- Visite de la Scop Ethiquable par les élèves de 1<sup>ère</sup> du lycée Pardailhan dans le Gers afin de découvrir le commerce équitable, l'agriculture biologique et le modèle coopératif,
- Formation de 60 enseignants à l'ESS par les stages CERPEP organisés par la MGEN et L'ESPER

Plus d'exemples sur [www.semainessecole.coop/#la-semaine-en-direct](http://www.semainessecole.coop/#la-semaine-en-direct)

#### **La 2<sup>ème</sup> édition de la « Semaine de l'ESS à l'École » se prépare dès à présent**

Les enseignants et les lycéens peuvent inscrire leurs actions sur le site [www.semainessecole.coop](http://www.semainessecole.coop) et solliciter les dirigeants, salariés ou bénévoles d'associations, de mutuelles et de coopératives afin de construire un projet pédagogique dans les classes. Des outils pédagogiques et des supports de communication sont disponibles en libre accès. Les associations départementales de l'OCCE, les correspondants régionaux de L'ESPER et les acteurs des Chambres régionales de l'ESS (CRESS) accompagnent les actions.

Un temps de valorisation via les outils numériques permettra aux élèves de restituer leurs apprentissages. Sur Twitter, #SESSE2018 permettra de donner une visibilité nationale à leur réponse, en partageant une photo et un message. Tous les tweets seront diffusés en continu sur le site dédié.

### Contact presse :

- Véronique BARAIZE (Déléguée Générale de l'OCCE)  
mail : [ybaraize@occe.coop](mailto:ybaraize@occe.coop) ; téléphone : 01 44 14 93 40
- Thibault SAUVAGEON (Délégué National de L'ESPER)  
mail : [thibault.sauvageon@lesper.fr](mailto:thibault.sauvageon@lesper.fr) ; téléphone : 01 40 47 24 18 / 07 89 54 34 56

### Tout savoir sur la « Semaine de l'ESS à l'École » :

Site Internet : [www.semainessecole.coop](http://www.semainessecole.coop)

Twitter : @SemaineESSEcole ; #SESSE2018

La Semaine de l'ESS à l'École poursuit les actions portées par l'OCCE et Coop FR entre 2003 et 2016 avec la Semaine de la Coopération à l'École, rejoints en 2017 par L'ESPER, l'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République, pour ouvrir la sensibilisation à l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.

**L'OCCE** : Créée en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires.

Pour en savoir plus : [www.occe.coop](http://www.occe.coop)  

**Coop FR** : Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 23 000 entreprises coopératives représentant 1,2 million d'emplois et 26,1 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétaires (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : [www.entreprises.coop](http://www.entreprises.coop)  

**L'ESPER** : L'Économie sociale partenaire de l'École de la République (L'ESPER) rassemble 45 associations, mutuelles, coopératives et syndicats qui œuvrent dans le monde de l'éducation, de la maternelle à l'université, afin de promouvoir les valeurs de l'ESS auprès des jeunes (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, mais également la démocratie et la citoyenneté). L'ESPER est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire. Elle est depuis signataire d'accords-cadres régionaux de coopération pour l'éducation à l'ESS sur les territoires.

Pour en savoir plus : [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)  